

# AVIS

## REUNION D'INFORMATION PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT POUR UN PROJET EOLIEN

COMMUNE DE CLAVIER (Belgique)

**Projet de catégorie B (Projet soumis à étude d'incidences sur l'environnement)**

**DEMANDEUR** : VORTEX ENERGY Belgique sprl, rue Dieudonné Lefèvre 17 - 1020 Bruxelles

**PROJET Bois-et-Borsu NORD** : construction et exploitation d'un **parc de 8 éoliennes** d'une puissance unitaire maximale de 4 MW, sur le territoire de la commune de CLAVIER

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, la société **VORTEX ENERGY Belgique sprl** vous invite à participer à la **réunion d'information préalable (RIP) organisée** :

**Le 19 septembre à 19h**  
**À la salle « Le Repair », Rue de Paire 22, 4560 Clavier (Belgique)**

Ordre du jour :

19h00	Accueil
19h10	Présentation du projet par la société Vortex Energy
19h30	Présentation du bureau d'étude d'incidences CSD Ingénieurs
19h45	Échange questions-réponses
20h45	Fin de séance

Toute personne intéressée peut participer à cette réunion.

Cette réunion d'information a pour objectifs :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

L'étude d'incidences sur l'environnement du projet susmentionné sera réalisée par le bureau d'études CSD Ingénieurs Conseils, Namur Office Park, Avenue des Dessus-de-Lives 2 (bte 4) à 5101 Namur.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation des études d'incidences, en les adressant par écrit au **Collège communal de CLAVIER – Rue Forville 1 – 4560 CLAVIER – Service de l'Urbanisme**, en y indiquant ses noms et adresses. **Elle en adresse une copie au demandeur.**

Toute demande d'informations peut être adressée auprès de Dominique de Hemptinne à l'adresse suivante : rue Dieudonné Lefèvre 17, 1020 Bruxelles ou par téléphone au +32 476 54 02 89 (avant 17h) ou par mail [d.dehemptinne@vortex-energy.be](mailto:d.dehemptinne@vortex-energy.be)